

Publié le 9 mai 2021

Sonia de la Provôté : « Les halles construisent l'identité des territoires »

Sénatrice du Calvados, présidente de la commission aménagement de la FedEpl, Sonia de la Provôté est convaincue du rôle central des halles dans l'attractivité des petites et moyennes villes. « Elles jouent un rôle social capital dont les Epl peuvent être les chefs d'orchestre », assure-t-elle.



La population des grandes villes exprime de plus en plus des envies d'ailleurs. Les petites villes et villes moyennes peuvent-elles leur offrir à la fois les services de centralité d'une grande ville et un cadre apaisant ?

La crise que nous traversons redistribue les cartes en termes d'aménagement. **Nous sommes passés d'une vision très métropolitaine de l'urbanisme à la nécessité de revitaliser les centres-villes** et les centres-bourgs, à travailler sur les villes moyennes ou plus petites, si délaissées pendant des années. Avec en creux une réponse à laquelle les aménageurs tentent de répondre : offrir des services publics de qualité, épousant le concept de la fameuse ville du quart d'heure, dans des territoires arrosés de 5G, pour une population fatiguée par le stress engendré par les grandes villes... **Je ne pense pas qu'il s'agisse d'une mode mais de l'expression d'un réel besoin.** Mais si les prérequis que je viens de citer ne sont pas au rendez-vous, cette envie d'ailleurs, de liberté, de nature, de conciliation entre mobilités responsables et adaptation servicielle des territoires, etc., restera au stade du projet. La population, dès la trentaine, a de plus en plus envie de vivre à la campagne comme en ville. Est-ce possible ? Beaucoup de Sem d'aménagement y croient...

Les Epl, en l'occurrence, apparaissent de plus en plus comme des faiseuses de villes ?

En effet, dans cette accélération permanente, les Epl apparaissent aux yeux des élus locaux comme des leviers efficaces pour rendre effectifs les schémas d'urbanisme, relever le défi des opérations complexes en centre-ville, où se joue l'attractivité des petites et moyennes villes. Les Epl forment un vivier pour accompagner cette transformation. **La FedEpl, à travers la commission aménagement que j'ai l'honneur de présider, doit veiller à ce que les mesures législatives soient en adéquation avec cette volonté.** Il faudra sans doute aller plus loin pour que les fonds friches permettent aux élus de franchir le pas, en les dotant d'un financement plus important. De même, la FedEpl travaille à la pérennisation du contrat de revitalisation commerciale dont

l'expérimentation n'a pas été prolongée. Une disposition en ce sens pourrait être intégrée dans la loi 4D et devrait être soumise au Parlement dans l'année.

Les halles de marché peuvent-elles jouer un rôle dans cette revitalisation ?

L'attractivité commerciale s'opère de diverses manières. Les boutiques en centre-ville ne peuvent suffire à relever ce défi. Parce que les halles permettent à la ville de se construire une identité. Les Epl disposent en la matière de nombreux savoir-faire : rénovation de halles de marché, intégration des marchés forains dans une stratégie de redynamisation des espaces publics du cœur de ville, gestion de halles... Les halles ont surtout une fonction sociale, dont les Epl peuvent être les chefs d'orchestre, proposant des produits locaux à la vente, dans une perspective de proximité des services, de construction d'un écosystème gagnant avec les producteurs, avec des circuits courts dont la finalité n'est pas seulement de réduire l'empreinte carbone mais aussi de favoriser une meilleure santé, une éducation alimentaire, dès l'école primaire. **L'objectif est de recréer une tradition, autour d'un bâtiment emblématique, chargé d'histoire, ou d'une rue dont le marché offre une grande diversité de produits.**

Cette évolution sociétale est-elle promise à agir en profondeur sur notre relation au territoire ?

Tout le monde sent bien que nous entamons un virage à 180 degrés. **Là où l'on avait concentré les usages, on souhaite désormais les déconcentrer sans commettre les mêmes erreurs qu'à l'époque**, avec des centres commerciaux à l'extérieur, déshumanisant la ville, accélérant la désertification médicale... En rendant les petites et moyennes villes plus attractives, on évite d'entasser les gens dans les premières et deuxième couronnes des grandes villes. En maintenant ouverte une école, on maintient une dynamique d'activité. L'aménagement est aujourd'hui en phase avec le combat climatique, la gestion raisonnée de nos ressources et la nécessité de recréer des liens de solidarité à l'échelle du territoire.